



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du**

Vendredi 28 février 2020 à 14h30

Salle des Conférences à la Communauté de communes de Chateaubriant

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 28 février 2020 à 14h30** salle des Conférences au siège de la Communauté de communes de Chateaubriant, pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Guillaume BEGUE, Liffré-Cormier Communauté
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté
Monsieur René DANILET, Questembert Communauté
Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan
Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté
Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain
Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole
Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté
Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération
Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération
Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine
Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté
Monsieur Philippe MONNERIE, Val d'Ille Aubigné Communauté
Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas
Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté
Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté
Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté
Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan
Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté
Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

Pouvoirs :

Philippe LETOURNEL donne pouvoir à Bernard DELHAYE
Guy LE GAL donne pouvoir à Bernard LE GUEN

Excusés :

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole
Monsieur Thierry BURLOT, Vice-président du Conseil régional de Bretagne
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique
Monsieur François CHENEAU, CARENE
Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté
Monsieur Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole
Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller départemental d'Ille et Vilaine
Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne
Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté
Monsieur Bernard LE BRETON, Pontivy Communauté
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique
Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté
Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté
Monsieur Pascal PINAULT, Rennes métropole
Monsieur Jean-Yves QUENTEL, Pontivy Communauté
Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

Assistaient également :

Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Madame Delphine PAJOT, Région Bretagne
et
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine
Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Général Adjoint de l'EPTB Vilaine
Madame Hélène CALLE, Responsable Administrative et financière à l'EPTB Vilaine
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier à l'EPTB
Vilaine
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de direction et Secrétariat des Assemblées à
l'EPTB Vilaine

*

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du

Vendredi 28 février 2020 à 14h30

Salle des Conférences de la Communauté de communes de Chateaubriant

2-2 -Ressources Humaines : EMPLOIS 2020

En complément de la délibération sur les emplois 2020 prise lors du Comité Syndical du 15 novembre 2019, le Comité Syndical est appelé à se prononcer sur les créations ou suppressions d'emplois suivantes :

a) **Cellule Planification : Emploi non permanent de Chargé de mission sur le Suivi de la Qualité de l'Eau**

La qualité des eaux superficielles et souterraines est contrôlée et surveillée au travers d'un certain nombre de réseaux sur le bassin de la Vilaine. Chacun de ces réseaux se distingue par sa maîtrise d'ouvrage, ses objectifs, ses protocoles, sa durée, sa fréquence, sa bancarisation, etc.

Dans un contexte de recherche d'optimisation de ces réseaux, et de réorganisation des maîtrises d'ouvrage, le chargé de mission aura pour tâche :

- d'actualiser et de consolider l'état des lieux des réseaux de suivi de la qualité de l'eau.
- d'analyser par dispositif de collecte la chaîne de production des données : choix de l'emplacement de la station, choix du protocole de prélèvement, choix des molécules... jusqu'à la valorisation et l'expertise.
- d'auditer les différents acteurs concernés pour préciser leur périmètre d'implication dans le suivi de la qualité de l'eau et leurs objectifs à court et moyen terme.

L'objectif final de ce contrat est de pouvoir réaliser un rapport à destination des élus de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine et du Comité Syndical de l'EPTB pour proposer différents scénarios d'implication de l'EPTB dans les réseaux de suivi de la qualité de l'eau d'un point de vue organisationnel, technique et financier.

Le pilotage de cette mission se fera en concertation avec les services du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en charge du suivi de la qualité de l'eau.

Cet emploi non permanent correspond au grade de technicien à ingénieur de la filière technique pour une quotité de travail à temps complet.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité :

- **de créer un emploi non permanent à temps complet de Chargé de mission sur le Suivi de la Qualité de l'Eau sur l'un des grades du cadre d'emploi de technicien au grade d'ingénieur de la filière technique.**
- **de pourvoir ce poste au cours du 2^{ème} trimestre 2020 pour une durée d'un an.**
- **d'inscrire les crédits prévus à cet effet au Budget Primitif 2020.**

b) **Pôle Eau Potable et Hydraulique : Modification du grade pour le poste de Gestionnaire de barrages Vilaine Amont en charge de la « gestion des abords » créé en novembre 2019.**

Il est rappelé que le Comité Syndical a créé par délibération du 15 novembre 2019, un poste de Gestionnaire de barrages Vilaine Amont en charge de la « gestion des abords » ouvert sur les grades d'agent de maîtrise principal ou de technicien.

Les entretiens de recrutement se sont déroulés début janvier 2020. Le candidat retenu est fonctionnaire territorial de Catégorie C, sur le grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité :

- d'ouvrir le poste de Gestionnaire de barrages Vilaine Amont en charge de la « gestion des abords » sur le grade d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe en remplacement des grades d'Agent de Maîtrise Principal et de Technicien votés en novembre.
- de modifier le tableau des effectifs.
- d'inscrire les crédits prévus à cet effet au Budget Primitif 2020.

c) **Modification du tableau des effectifs suite à réussite au concours d'Ingénieur**

Afin de procéder à une nomination suite à réussite au concours d'Ingénieur session 2019, il est proposé de procéder à une transformation de poste à compter du 1^{er} avril 2020 de la manière suivante :

Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité –Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA)

Emploi	Filière	Cadre d'emploi	Statut de l'agent	Quotité de travail	Effet 1 ^{er} avril 2020
Coordinateur de l'UGVA	Technique	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	Titulaire	1 ETP	Suppression
Coordinateur de l'UGVA	Technique	Ingénieur	Titulaire	1 ETP	Création

d) **Modification du tableau des effectifs suite à avancement de grade**

Afin de procéder au cours de l'année 2020 à des nominations par avancement de grade, il est proposé de procéder aux transformations de poste de la manière suivante :

Pôle Administratif et Financier

Emploi	Filière	Cadre d'emploi	Statut de l'agent	Quotité de travail	Effet 1 ^{er} septembre 2020
Responsable Finances	Administrative	Rédacteur	Titulaire	1 ETP	Suppression
Responsable Finances	Administrative	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	Titulaire	1 ETP	Création

Pôle Eau Potable et Hydraulique (EPH)

Emploi	Filière	Cadre d'emploi	Statut de l'agent	Quotité de travail	Effet 1^{er} janvier 2020
Technicien Gestion des Ouvrages	Technique	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	Titulaire	1 ETP	Suppression
Responsable « Ouvrages Vilaine Aval »	Technique	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	Titulaire	1 ETP	Création

Emploi	Filière	Cadre d'emploi	Statut de l'agent	Quotité de travail	Effet 7 juillet 2020
Responsable du Pôle EPH	Technique	Ingénieur Principal	Titulaire	1 ETP	Suppression
Responsable du Pôle EPH	Technique	Ingénieur Hors Classe	Titulaire	1 ETP	Création

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les créations et suppressions de postes pour l'année 2020 et la modification du tableau des effectifs en ce sens.

**Pour Extrait Conforme
Le Président,**

Jean-François MARY